



HAL
open science

Le Traité de numismatique celtique dans la correspondance de J.-B. Colbert de Beaulieu conservée au Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Intertextualité entre les lettres et l'oeuvre.

Pierre-Marie Guihard

► **To cite this version:**

Pierre-Marie Guihard. Le Traité de numismatique celtique dans la correspondance de J.-B. Colbert de Beaulieu conservée au Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Intertextualité entre les lettres et l'oeuvre.. Pierre-Marie Guihard; Johan van Heesch. Que reste-t-il du Traité de numismatique celtique? Relire l'oeuvre de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu (1905-1995) vingt ans après., 162, pp.5-22, 2016, Revue Belge de Numismatique. hal-02024882

HAL Id: hal-02024882

<https://hal.science/hal-02024882>

Submitted on 25 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REVUE BELGE DE NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

BELGISCH TIJDSCHRIFT
VOOR NUMISMATIEK EN ZEGELKUNDE

PUBLIÉE PAR LA
SOCIÉTÉ ROYALE
DE NUMISMATIQUE DE BELGIQUE
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE
S.M. LE ROI PHILIPPE

UITGEGEVEN DOOR HET
KONINKLIJK BELGISCH
GENOOTSCHAP VOOR NUMISMATIEK
ONDER DE HOGE BESCHERMING VAN
Z.M. KONING FILIP

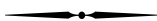
CLXII – 2016

BRUXELLES

BRUSSEL



REVUE BELGE DE NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE



BELGISCH TIJDSCHRIFT VOOR
NUMISMATIEK EN ZEGELKUNDE

TABLE DES MATIÈRES – INHOUDSTAFEL

QUE RESTE-T-IL DU TRAITÉ DE NUMISMATIQUE CELTIQUE ? RELIRE L'ŒUVRE DE JEAN-BAPTISTE COLBERT DE BEAULIEU (1905-1995) VINGT ANS APRÈS – ACTES DU COLLOQUE DU 27-28 NOVEMBRE 2015

AVANT-PROPOS

- Pierre-Marie GUIHARD & Johan VAN HEESCH, *Avant-propos* 1

DES « MOTS » POUR LE DIRE ...

- Pierre-Marie GUIHARD, *Le Traité de numismatique celtique dans la correspondance de J.-B. Colbert de Beaulieu conservée au Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Intertextualité entre les lettres et l'œuvre* 5
- François DE CALLATAÏ, *Importations et innovations méthodologiques dans l'œuvre de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, ou Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, la Belgique et les concepts nomades : caractérisation et homotypie de contiguïté* 23
- Philippe CHARNOTET & Dominique HOLLARD, *Série, classe, groupe et variété : de quelques concepts colbertiens* 35
- Jean-Marc DOYEN, *Colbert de Beaulieu et la chronologie : une approche lexicographique* 53

LA QUESTION DES HÉGÉMONIES

- Louis-Pol DELESTRÉE, *Colbert de Beaulieu et sa théorie des hégémonies monétaires* 67
- Jean-Louis BRUNAU, *Pour une histoire politique de la Gaule. Colbert de Beaulieu et la question des hégémonies* 85

LE MODÈLE CHRONOLOGIQUE

- Katherine GRUEL, *L'impact des progrès des datations des contextes archéologiques sur les chronologies monétaires de l'âge du Fer* 99
- Charlotte SILLON, *La « richesse relative des émissions » comme facteur chronologique : un modèle à dépasser ? Le cas du Nord de la Gaule* 113

RETOUR SUR QUELQUES GRANDS ENSEMBLES OU MONNAYAGES

- Simone SCHEERS, *Quelques corrections au classement des deniers « au cavalier » de la vallée du Rhône. Le sous-groupe à la légende COMA* 143
- Philippe DE JERSEY, *Colbert de Beaulieu, the Coriosolitae and the Jersey hoards* 159
- Eneko HIRIART, *Les monnaies « à la croix », retour sur l'un des principaux monnayages de la Gaule méridionale* 179
- Jean-Claude RICHARD RALITE, *Les monnaies à la croix dites « à la tête de nègre » émises chez les Volques arécomiques* 199
- Laurent CALLEGARIN, *Le dossier aquitain de J.-B. Colbert de Beaulieu* 207

CONCLUSIONS

- Sylvia NIETO-PELLETIER, *Que reste-t-il du Traité de Numismatique celtique ? Conclusions* 241

MÉMOIRES – ARTIKELS

- Christof BOEHRINGER, *Nachrichten und Mutmaßungen zum Brüsseler Aitna-Tetradrachmon* 251
- Raf VAN LAERE, *Loden textielzegels opgegraven in de Verdrongen Weide te Ieper (13^{de}-14^{de} eeuw). Een aanzet tot materiaalstudie* 257

MÉLANGES – MENGELINGEN

- Kenneth SHEEDY, *Hypaipa, Julia Domna and Artemis Anaitis. Some recent publications on Roman Provincial Coinage from Lydia* 323
- Willy GEETS, *Aanvulling op Willy GEETS, 'Metrologisch en stempelonderzoek van de drielanden van Filips van Saint-Pol, ruwaard van Brabant', RBN CLVII (2011), p. 171-199* 331
- E.M. TRIPNAUX-MONIN, *L'insigne 14-18 du soldat belge hors combat. Une histoire en partie retrouvée* 333

COMPTES RENDUS – RECENSIES

- Peter BERNHOLZ & Roland VAUBEL (éd.), *Explaining monetary and financial innovation. A historical analysis*, Cham, Springer, 2014 (Fr. DE CALLATAÏ) 345
- David M. PRITCHARD, *Public Spending and Democracy in Classical Athens*, Austin, 2015 (Ch. FLAMENT) 348
- Helmut KYRIELEIS, *Hellenistische Herrscherporträts auf Siegelabdrücken aus Paphos (Paphos IV B)*, Wiesbaden, 2015 (Fr. DE CALLATAÏ) 353
- Dimitar DRAGANOV, *The coinage of the Scythian Kings in the West Pontic Area*, Sofia, Bobokov Bros. Foundation, 2015 (Fr. DE CALLATAÏ) 356
- Daniela AGRE (ed.), *A Thracian Ruler's Residence near the Village of Sinemorets*, Sofia, 2016 (Fr. DE CALLATAÏ) 361
- Laurent BRICAULT & Fabrice DELRIEUX, *Gangra-Germanicopolis de Paphlagonie 'Foyer des Dieux'. Étude de numismatique et d'histoire*, Bordeaux, 2014 (Fr. STROOBANTS) 367
- D. FRASCONI, *Zeugma IV. Les monnaies*. Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée 63, Lyon (Fr. STROOBANTS) 369
- Stéphane MARTIN, *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est (III^e s. a.C./1^{er} s. p.C.)*, Bordeaux, 2015 (Chr. LAUWERS) 371
- Kevin BUTCHER & Mathew PONTING, *The Metallurgy of Roman Silver Coinage. From the Reform of Nero to the Reform of Trajan*, Cambridge, 2014 (J. VAN HEESCH) 375
- Hans Roland BALDUS & Mustapha KHANOUSSI, *Der spätantike Münzschatz von Smitthus/Chimtou (Simmitthus IV)*, Wiesbaden, 2014 (J. VAN HEESCH) 378
- Georges DEPEYROT & Michael MÄRCHER (eds.), *Mints, technology and coin production*, Wetteren, 2015 (R. VAN LAERE) 379
- Susan SOLWAY (ed.), *Medieval coins and seals. Constructing identity, signifying power*, Turnhout, Brepols, 2015 (R. VAN LAERE) 381
- Jean-Claude MARTINY, *Het Munthuis in Gent van de Karolingers tot de Calvinistische Republiek, 768-1584*, 3 vol., Kortrijk (S. BOFFA) 384
- W. SZAIVERT, N. SCHINDEL, M. BECKERS & K. VONDROVEC (eds), *TOYTO APECH TH XWPA. Festschrift für Wolfgang Hahn zum 70. Geburtstag*, Wien 2015 (R. VAN LAERE) 386

BIBLIOGRAPHIE – BIBLIOGRAFIE

Christine SERVAIS, <i>Bibliographie de la numismatique belge 2015 – Bibliografie van de Belgische numismatiek 2015</i>	391
--	-----

SRNB – KBGN

Extraits des procès-verbaux – Uittreksels uit de verslagen	407
Listes des membres – Ledenlijsten	420

NÉCROLOGIE – OVERLIJDENSBERICHT

Léon Lacroix (Fr. DE CALLATAÿ)	424
--------------------------------	-----



PIERRE-MARIE GUIHARD *

LE TRAITÉ DE NUMISMATIQUE CELTIQUE DANS LA
CORRESPONDANCE DE J.-B. COLBERT DE BEAULIEU
CONSERVÉE AU DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE.

INTERTEXTUALITÉ ENTRE LES LETTRES ET L'ŒUVRE

Abstract – Like so many other scientists, J.-B. Colbert de Beaulieu made corresponding with other scholars an important part of his scientific practice. In the early 1990s, he donated a prodigious collection, containing over 5,000 letters dating from 1948 to 1992 to the Department of Manuscripts of the National Library of France. These unpublished archives are of interest as a testimony of the workshop of this scientist. We explore them by selecting a specific case, viz. the *Traité de numismatique celtique*. In other words, the correspondence of J.-B. Colbert de Beaulieu is used here as a means of 'retrospective intelligibility' to enlighten us on a project that is a landmark in the history of our studies. Thence, and by going with caution through the correspondence, it is possible to make original contributions to the understanding of the scholar and his work.

« Votre thèse m'est arrivée en parfait état il y a deux semaines déjà, et je suis très touchée de votre geste. Je n'ai vraiment pas mérité un si beau présent et je suis confuse de tant de bienveillance de votre part, qui m'a causé une très grande joie. Je vous exprime aussi toute mon admiration pour cette œuvre magistrale, qui va permettre à tous de travailler sur des bases complètement nouvelles. Pour mon humble part, je vais reporter sur nos cartons les attributions que vous avez établies, je vais donc pratiquer votre ouvrage assidûment. »^[1]

C'EST EN CES TERMES que s'exprime, le 20 novembre 1973, Monique Mainjonet, qui est alors conservatrice au Cabinet des monnaies et médailles de la Bibliothèque nationale de France. Elle vient de recevoir le *Traité de numismatique celtique* (désormais *Traité*). Sa lettre est tout à

* Centre Michel de Boüard-CRAHAM, UMR 6273 (CNRS/Université de Caen Normandie), Esplanade de la Paix, F-14032 Caen Cedex. @ : pierre-marie.guihard@unicaen.fr

[1] Lettre de Mainjonet à Colbert de Beaulieu, 20 novembre 1973.

fait révélatrice du retentissement que le *Traité* connut dans la communauté des numismates : l'utilisation d'un registre laudatif – « œuvre magistrale », « bases complètement nouvelles » – en est l'expression directe. Elle nous éclaire donc sur la réception même de l'œuvre. De ce point de vue, la correspondance a une valeur performative évidente sur cette phase cruciale où à travers le livre publié, une méthode, une théorie, un tableau historique suscitent les réactions du milieu scientifique. Elle accompagne l'œuvre tout en donnant à entendre une voix propre : celle de l'épistolier nourri d'une inspiration toute spontanée. C'est ce miroir de l'œuvre qui invite ici à découvrir un dossier d'archives inédit, celui de la correspondance de Colbert de Beaulieu, aujourd'hui conservée au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France sous la cote NAF 28104 (13-32). Au même titre que bien d'autres savants, Colbert de Beaulieu a en effet inscrit l'échange épistolaire au cœur de sa pratique scientifique, assurant la circulation des idées et des données. Entre 2011 et 2013, dans le cadre d'une bourse de recherche, je me suis intéressé à ce fonds qui comprend plus de 5.000 lettres^[2], toutes datées d'une période allant de 1948 à 1992 et émanant de plus de 400 correspondants.

À mi-chemin « entre l'horizon scientifique et l'horizon affectif^[3] », l'épistolarité savante est une source complexe, et par définition interactive, qui peut être abordée selon plusieurs niveaux de lecture. Elle nous intéresse ici comme trace de l'amont et de l'aval du *Traité*. En d'autres termes, la correspondance de Colbert de Beaulieu est sollicitée comme un élément d'« intelligibilité rétrospective^[4] », une clef d'entrée destinée à nous renseigner sur l'œuvre elle-même. On présentera tout d'abord le contexte biographique et intellectuel au sein duquel le *Traité* prend place. Cette entrée par la « science », où Colbert de Beaulieu fait preuve sur le plan méthodologique d'une grande audace, conduira ensuite à proposer quelques remarques sur la correspondance d'avant 1973 comme témoignage des conditions de la recherche jusqu'au *Traité*. Après quoi on s'intéressera à l'accueil de l'œuvre par le public et la critique, à travers une étude croisée des lettres et des comptes rendus. Dans ce va-et-vient entre sources privées et sources officielles, ce sont les pratiques savantes qui seront interrogées dans la perspective d'apprécier comment fut reçue et validée une entreprise qui a fait date dans l'histoire de nos études et qui détermine encore aujourd'hui le cadre par lequel nous approchons tel ou tel sujet.

[2] Les supports sont variés : allant du papier à en-tête « Centre national de la recherche scientifique » à la carte postale brute, d'un papier à lettre des plus ordinaire au papier en filigrane noir de condoléances. Les lettres sont régulièrement accompagnées de tirés à part, de manuscrits, de notes, de croquis, de frottis et quelquefois de moulages en plâtre.

[3] Bonnet 2007, p. 1075-1076.

[4] Jacob 2008, p. 7.

Le *Traité* dans son contexte biographique et intellectuel

Au moment de la publication du *Traité* 25 années s'étaient écoulées depuis la livraison de son premier article à la *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*^[5]. Âgé de 68 ans, Colbert de Beaulieu était à la veille de prendre sa retraite de directeur de recherche au CNRS. La publication du *Traité* par l'éditeur Les Belles Lettres à Paris résonnait en somme un peu comme l'aboutissement – « espéré^[6] » – d'une carrière, une œuvre finale qui répondait au *Traité des monnaies gauloises* d'Adrien Blanchet publié 70 ans plus tôt^[7]. Mais, s'il est un point qui, dans le *Traité*, prend le devant sur celui d'Adrien Blanchet, c'est bien la dimension scientifique, qui vient donner plus d'ambition. Il ne s'agit plus de rassembler des monnaies singulières sans lien et sans repère chronologique avec les autres mais encore de mettre entre nos mains des procédés d'identification solides pour partir à la recherche de grands ensembles. De là découle toute une série d'indications qui doivent permettre d'analyser une monnaie : ce que Colbert de Beaulieu appelle la « *charactéroskopie* » qui conduit à la restitution du coin d'origine, puis aux séries et aux types qui seront la base de l'histoire monétaire de la Gaule de La Tène^[8].

Dans le cadre d'une généralisation institutionnelle des sciences humaines et sociales, l'entreprise de Colbert de Beaulieu était assez représentative de son époque, durant laquelle on cherchait à approcher d'une objectivité scientifique améliorée et incontestable^[9]. La technique était mise à contribution et la spécialisation devenue nécessaire^[10] ; le chercheur ne pouvait plus être le polygraphe du siècle précédent. Et on comprend dès lors la méfiance radicale de Colbert de Beaulieu envers les travaux de ses prédécesseurs. De fait, dans son avant-propos, il affirmait, tout en se plaçant clairement dans la lignée d'un courant de pensée en vogue dans les années 1960, le structuralisme : « nous nous sommes efforcé de substituer aux recettes, qui aboutissaient à une numismatique fragile reposant sur le type individuel, un concert méthodologique qui donne à chaque individu monétaire et à chaque catégorie ou système typologique sa place dans de plus grands ensembles, définis sur la base de leur fonction propre qui les distingue des

[5] Colbert de Beaulieu 1948.

[6] Pastoureau 1974, p. 721.

[7] Blanchet 1905.

[8] Colbert de Beaulieu 1973, p. 40 et suiv. Cf. également dans ce volume l'article de F. de Callatay, *Importations et innovations méthodologiques dans l'œuvre de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu*, p. 23-34.

[9] Une préoccupation grandissante dont témoigne en particulier la fabrique de l'archéologie tout au long du xx^e siècle. Cf. Demoule 2009, p. 11.

[10] Goudineau 1990, p. 84.

autres^[11] ». Une direction qui prendra, à la fin de son exposé méthodologique, l'allure d'une véritable liquidation de ses devanciers. Ainsi, pouvait-il lancer tel un verdict : « De l'inorganisé, nous avons cheminé jusqu'à la structure^[12] », brisant le postulat de l'infinie disparité des espèces gauloises qui condamnait la discipline, depuis le XIX^e siècle, aux doutes et à demeurer une connaissance d'objets singuliers.

À l'évidence, Colbert de Beaulieu est avant tout numismate d'un problème, celui de la méthode. Et il est un fait qu'il se dote très tôt de convictions fortes en ce domaine. Dès la publication en 1948 de son premier article, la question méthodologique est au cœur de ses préoccupations. Par la suite, il raisonnera toujours comme si sa démarche se résumait tout entière autour d'elle.

Dans la correspondance, les premières lettres de Colbert de Beaulieu – celles écrites au début des années 1950 – apportent également des informations sur ses méthodes et habitudes de travail. Elles ne nous laissent, en particulier, rien ignorer des convictions qui animent très tôt sa réflexion, donnant l'impression que l'ajustement de sa pensée jusqu'au *Traité* fut longue. Mais peut-être ai-je tort, dans ce cas, de parler comme s'il s'agissait d'un témoignage indirect sur la genèse de l'œuvre : les lettres de Colbert de Beaulieu ne témoignent pas d'une recherche qui, dans son esprit, devait aboutir au livre publié – à aucun moment il n'évoque un quelconque projet éditorial –, elles constituent ou plutôt éclairent tout l'arrière-plan théorique que l'on retrouvera dans le *Traité*. Si elles témoignent, c'est seulement pour nous : ce qui en son temps était action devient pour nous information sur l'obsession d'une vie. Au moins deux lettres sont importantes, l'une à Léon Fleuriot, l'autre à Adrien Blanchet.

La lettre du 13 février 1952, destinée à Léon Fleuriot, est riche en informations sur ses intentions :

« La critique fondamentale, qui n'est pas propre aux vues de l'auteur, mais à tout le dispositif de la numismatique gauloise traditionnelle,

[11] Colbert de Beaulieu 1973, p. 8. S'adressant à certaines disciplines de sciences humaines, le structuralisme est un courant de pensée essentiellement français, qui a connu sa forme la plus complète dans l'anthropologie sociale pratiquée par C. Lévi-Strauss (notamment Lévi-Strauss 1958). Il se présente comme une théorie, voire une méthode, qui vise à privilégier la totalité par rapport à l'individu et les relations qui unissent les faits plutôt que les faits eux-mêmes, soit très exactement la voie empruntée par Colbert de Beaulieu. Si l'on accepte cette filiation, que Colbert de Beaulieu ne justifie d'ailleurs à aucun moment dans son propos, s'expliquerait également le recours appuyé dans son texte au mot *structure*. L'instance titulaire n'est pas non plus dénuée de sens. Le sous-titre du *Traité* (« Méthodologie des ensembles ») ou encore le titre de son second chapitre (« La numismatique structurale ») renvoient *ipso facto* au structuralisme. Cf. également dans ce volume l'article de Ph. Charnotet & D. Hollard, *Série, classe, groupe et variété : de quelques concepts colbertiens*, p. 35-51.

[12] Colbert de Beaulieu 1973, p. 168.

dont le catalogue de Muret et l'Atlas de La Tour sont les instruments, est que les attributions sont considérées comme acquises, alors que presque toutes les démonstrations, hélas !, restent à faire. [...] C'est à quoi doit aider la caractérisation, méthode laborieuse reposant sur l'étude ; non plus des types, mais des coins et des familles de coins, qui peu à peu clarifiera tous ces petits problèmes élémentaires. Alors seulement la numismatique pourra servir à l'historien. »

La même année, le 7 juillet, Colbert de Beaulieu écrit à Adrien Blanchet, qui sera dès ses premières recherches une sorte de confident professionnel :

« Ma besogne présente consistera – pour la durée des vacances – à achever le mémoire que je consacre à la méthode qu'on peut construire sur l'analyse des monnayages pour l'étude des coins. Je suis attaché au dernier chapitre qui comporte l'examen des données scientifiques (poids, richesse de l'alliage, rapport du nombre des coins à celui des monnaies, faciès des trouvailles ou leur composition qualitative, etc.) en vue d'aboutir, car c'est possible, à des conclusions chronologiques. »

Le 13 mars 1958, dans une lettre au conservateur du musée de Clermont-Ferrand, Pierre Fournier, il revient, encore et toujours, sur la nécessité de donner une information rigoureusement établie et indépendante de l'interprétation :

« Des hypothèses, on peut toujours en faire ; elles séduisent surtout si l'on s'applique à leur donner l'apparence de rendre compte de l'histoire ou seulement des suppositions de certains historiens. Pour faire progresser la connaissance numismatique, la règle d'or n'est-elle pas de noter les faits, de les classer, de voir s'ils s'ordonnent de manière à autoriser l'établissement de lois ? »

Dans la mesure où elles éclairent l'arrière-plan théorique qui débouchera sur le *Traité*, les premières lettres de Colbert de Beaulieu exercent ce que Gérard Genette appelle une fonction « paratextuelle » sur son destinataire^[13] : Colbert de Beaulieu a une idée très précise de ce qu'il veut dire de ses recherches à un correspondant et de ce qu'il veut en faire. Et réciproquement ce message est pertinent pour le public. Plusieurs lettres reviennent très exactement sur l'image que Colbert de Beaulieu souhaitait donner à sa démarche et l'on peut dire que le message fut très tôt entendu. En 1951, Gérard Gaudron loue déjà sa méthode, qui, selon ses propres mots, « renouvelle l'étude de la numismatique gauloise dont on ne sait pratiquement rien. »^[14] À quoi l'on pourrait ajouter la stupéfaction du chanoine François Falc'hun, lorsque celui-ci découvre en 1950 les travaux de Colbert de Beaulieu : « ce qui m'a frappé c'est la rigueur de votre méthode de travail. »^[15]

[13] Genette 1987, p. 376.

[14] Lettre de Gaudron à Colbert de Beaulieu, 4 avril 1951.

[15] Lettre de Falc'hun à Colbert de Beaulieu, 26 avril 1950.

La voie ouverte par Colbert de Beaulieu repose donc sur une conviction mûrie et ajustée de longue date, que la correspondance affine et assène avec une rudesse qui est à la mesure des maîtres auquel il s'affronte. Le premier est l'auteur du *Traité des monnaies gauloises*, Adrien Blanchet, dont il conteste, souvent avec une grande vivacité de ton, l'autorité. Dans une lettre à son ami Paul Amos, son jugement est sans concession : « Ce n'est donc pas par goût du paradoxe ou par rancune contre un mort que je dis en toute objectivité : A. Blanchet n'était pas un numismate ; sa réputation comme tel repose sur un malentendu. C'était un excellent érudit numismatologue. »^[16] La même opposition est reprise dans une autre lettre à Paul Amos écrite la même année, et de façon encore plus directe et incisive, lorsqu'il aborde la question du rapport aux sources : Adrien Blanchet faisait de la « numismatique en chambre, sans se donner la peine de consulter les pièces. »^[17] Bien loin d'être un adepte des travaux d'Adrien Blanchet et de ce que l'on a parfois appelé la « méthode traditionnelle », Colbert de Beaulieu se montre clairement hostile à certaines habitudes de travail et opposé à une approche qui ne prendrait pas le soin de vérifier les sources utilisées, en revenant à l'objet lui-même.

En choisissant d'introduire une technique rigoureuse, là où ses prédécesseurs ne faisaient preuve finalement que d'idéalisme, Colbert de Beaulieu essayait de faire mieux et surtout d'approcher une objectivité scientifique subordonnée à des moyens destinés à établir des faits.

Les conditions de la recherche jusqu'au *Traité* : la correspondance d'avant 1973

Les prises de position de Colbert de Beaulieu laissent à peine entrevoir le travail scientifique qui entoure le *Traité*. Tout travail scientifique est pour partie l'œuvre d'un groupe^[18], par le biais des échanges ou des lectures. Une correspondance, quelle qu'elle soit, donne accès à une part de ces « sources », une part seulement, car il faudrait pouvoir prendre également en compte les dossiers de fiches, les notes de lectures, les brouillons, etc. Mais ce serait une autre enquête, avec des formes différentes d'« épitexte privé^[19] » à explorer. En balisant, sur le plan quantitatif, la correspondance de Colbert de Beaulieu antérieure à 1973, il est possible, précisément, de formuler quelques remarques sur les conditions de la recherche jusqu'à l'*opus magnum*.

[16] Lettre de Colbert de Beaulieu à Amos, 21 novembre 1958.

[17] Lettre de Colbert de Beaulieu à Amos, 14 novembre 1958.

[18] Payen 2008, p. 152.

[19] Genette 1987, p. 374 et suiv.

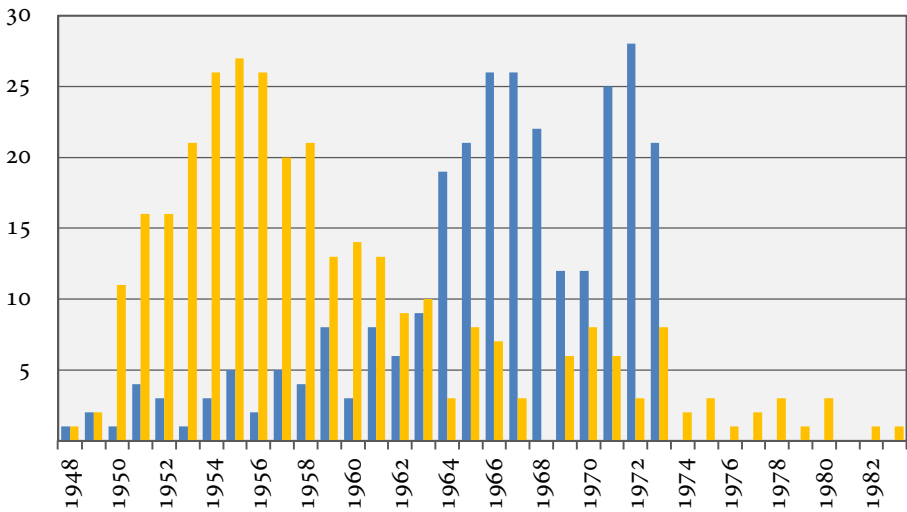
Des chiffres et des lettres

Fig. 1 – ■ Correspondants de Colbert de Beaulieu entre 1948 et 1973 (présentés selon leur entrée en liaison épistolaire avec lui)
 ■ La production scientifique (articles et ouvrages) de Colbert de Beaulieu pour la période 1948-1983 (d'après la bibliographie publiée dans Bémont 1987, p. XIII-XXX)

Quelques données chiffrées apportent une première vue d'ensemble sur les principales évolutions de la correspondance (Fig. 1). L'objectif est ici d'observer les variations du nombre d'interlocuteurs pour la période 1948-1973. Soulignons d'emblée une montée en puissance graduelle. Entre 1948 et 1956, on relève une phase de correspondance précoce, où seules 22 personnes sont en contact avec Colbert de Beaulieu. Au tournant des années 1950 (entre 1957 et 1962), le dossier épistolaire s'enrichit de 34 nouveaux interlocuteurs : soit près de 12% des correspondants, alors que ces derniers ne représentaient que 8% avant 1957. À partir de 1963, jusqu'à la publication du *Traité*, le nombre des correspondants augmente nettement, avec une envolée à 221, soit environ 80% de l'ensemble. L'évolution de la correspondance est en réalité profondément liée au dynamisme de l'activité scientifique de Colbert de Beaulieu (Fig. 1). Elle en est résolument la conséquence. Dès les années 1950, il expose dans plusieurs articles les lignes de force de sa méthode et renouvelle profondément la matière en publiant de manière soutenue des notices de découvertes monétaires. Entre 1950 et 1963, il est ainsi l'auteur de 243 articles et ouvrages, soit plus des deux tiers de sa production scientifique pour la période 1948-1983. C'est aussi dès 1951 qu'il com-

mence à faire lentement carrière au CNRS. À l'évidence, la part progressivement plus importante des correspondants reflète la notoriété acquise au fil du temps par Colbert de Beaulieu et la place que ses travaux occupent dans le champ des études celtiques : une réussite tant personnelle que scientifique ^[20].

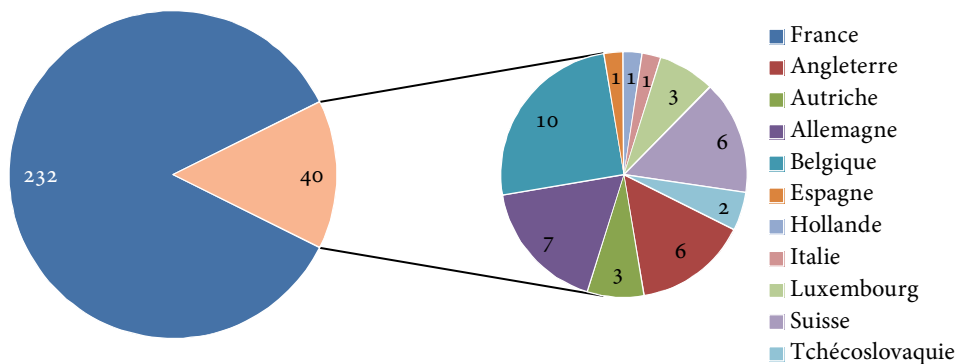


Fig. 2 - Origine géographique des correspondants de Colbert de Beaulieu pour la période 1948-1973

Parmi les correspondants, peu de disparités apparaissent (Fig. 2). La grande majorité est d'origine française (85%). De fait, les autres pays d'Europe y sont faiblement représentés (15%), ce qui souligne en contrepoint une certaine vocation nationale de l'œuvre de Colbert de Beaulieu. Si l'on examine le nombre de correspondants européens en fonction de leurs pays d'origine, on constate que l'essentiel de ses interlocuteurs sont belges, allemands, anglais et suisses, alors que les correspondants autrichiens, espagnols, hollandais, italiens et luxembourgeois sont moins nombreux. Mais cette tendance ne doit pas être surévaluée. Le nombre de lettres par correspondant le plus faible est souvent observé pour les correspondants anglais et suisses. Les échanges sont en revanche beaucoup plus fournis avec les correspondants belges, allemands, autrichiens et luxembourgeois.

Il faut enfin noter que le panel des correspondants avant 1973 s'élève à 277 unités, un chiffre considérable si l'on songe au fait que la correspondance de Colbert de Beaulieu comprend dans sa totalité 407 dossiers épistolaires et qu'elle s'ouvre sur le tard, en 1948, alors qu'il a franchi le seuil de la quarantaine. Par conséquent, Colbert de Beaulieu se constitue très tôt et assez vite un riche réseau scientifique au sein duquel il semble personnellement connaître une grande majorité de ses interlocuteurs.

[20] N'oublions pas que Colbert de Beaulieu avant d'être numismate avait connu une autre vie, celle du praticien de médecine générale. Cf. dans ce volume l'avant-propos, p. 1-3.

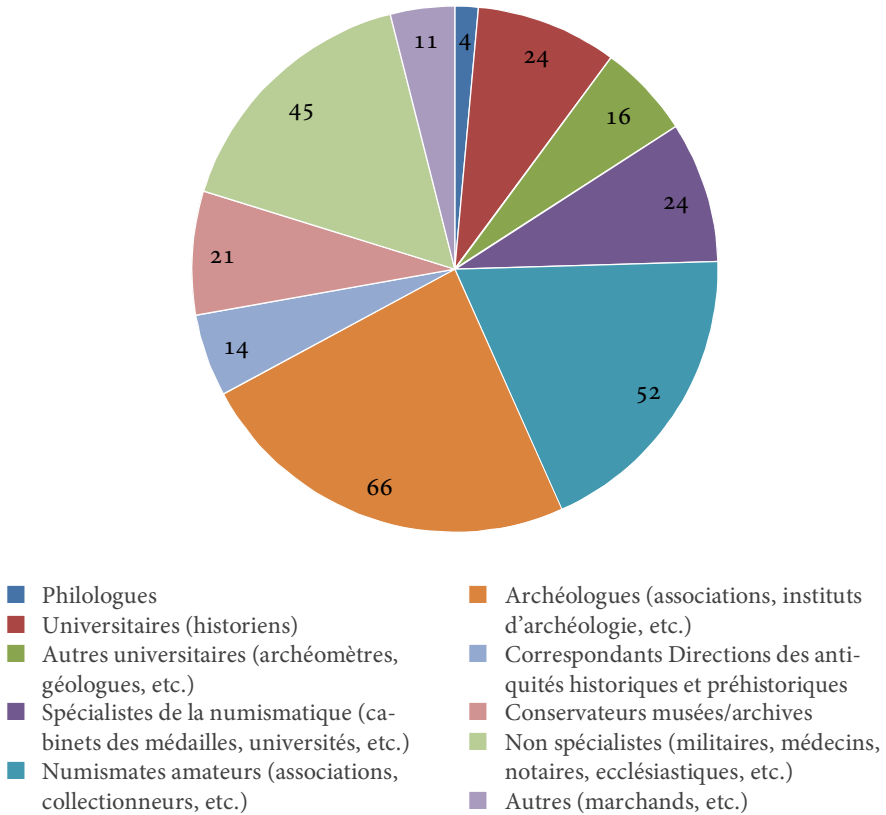
Des territoires épistolaires et disciplinaires

Fig. 3 – Dimension qualitative de la correspondance de Colbert de Beaulieu pour la période 1948-1973 (par nombre de correspondants)

Pour conjuguer maintenant les relevés statistiques avec la dimension qualitative, il s'impose d'être attentif aux compétences réunies par Colbert de Beaulieu (Fig. 3). L'écheveau est à l'évidence complexe : les échanges sont très variés. S'exprimant sur sa correspondance, Colbert de Beaulieu confie même en 1964 à Hans-Jorg Kellner : « je suis de plus en plus sollicité et de plus en plus débordé. ^[21] » Dans une autre lettre, il évoque une correspondance « fleuve ^[22] » ; il ne se passait pas une journée sans qu'il ne consacre du temps à répondre aux sollicitations de ses interlocuteurs. On rencontre ainsi des philologues ; des historiens qui représentent aussi bien les sciences

^[21] Lettre de Colbert de Beaulieu à Kellner, 28 octobre 1964.

^[22] Lettre de Colbert de Beaulieu à Bémont, 9 août 1983.

de l'Antiquité classique que les Antiquités nationales ; des spécialistes de la numismatique ; des numismates amateurs ; des archéologues ; des représentants des anciennes directions des antiquités historiques et préhistoriques ; des conservateurs de musées et des archives ; sans oublier des non-spécialistes, des militaires, des médecins et des ecclésiastiques confondus. Colbert de Beaulieu dialogue avec tout le monde et manifeste même le souci de gagner l'estime de l'establishment académique (plusieurs membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres figurent en effet dans le lot : J. Bayet, P.-M. Duval, W. Seston, L. Robert, M. Lejeune, etc.). En définitive, les frontières disciplinaires ne sont guère sensibles : Colbert de Beaulieu les transcende et se pose véritablement comme un interlocuteur crédible pour les spécialistes de nombreux domaines. En termes de fréquence, on épingle toutefois la place occupée dans la correspondance par les « hommes de terrain » (archéologues, numismates amateurs et correspondants des directions des antiquités historiques et préhistoriques), qui s'adressent à Colbert de Beaulieu pour l'identification des trouvailles monétaires. En représentant 46% des correspondants, leur mise à l'honneur est tout à fait significative de la réputation très tôt acquise par la qualité de ses expertises^[23], ce que souligne d'ailleurs une lettre de Pierre-Henri Mithard suite à l'étude d'une monnaie découverte à Genainville (Val-d'Oise) : « Lorsque je vous l'ai remise, j'avais seulement compris vaguement que vous vous intéressiez aux monnaies gauloises, mais je ne savais pas qui vous étiez. Je vois maintenant que je ne pouvais m'adresser à personne plus qualifiée.^[24] » Mais, le rôle central de ces hommes de terrain dans la correspondance illustre surtout le souci d'objectivité scientifique que Colbert de Beaulieu poursuivait, en réaction à la démarche de « cabinet » de ses prédécesseurs. Il revient à l'objet lui-même et place au cœur de sa démarche la nécessité de noter systématiquement les lieux de découvertes. Il lui fallait par conséquent rassembler la documentation, être exhaustif et pour cela, comme l'indique une lettre écrite à Marcel Demésy, instituteur et archéologue en Franche-Comté :

« Il n'y pas deux façons de faire de l'archéologie utilement et vous avez défini la bonne manière au verso de votre lettre. Nous n'avons que faire des collections dépourvues d'étiquette de provenance, mais les monnaies ayant un état civil, selon votre expression, constituent des sources. Voici pourquoi tout numismate avide de connaître les réalités réagira comme je le fais [...] Vous devriez envisager de faire une liste des provenances des monnaies de votre connaissance.^[25] »

[23] Ses travaux sur les collections numismatiques de l'Est (cf. Colbert de Beaulieu 1960 & 1962) de la France sont d'ailleurs souvent cités en exemples dans la correspondance.

[24] Lettre de Colbert de Beaulieu à Mithard, 18 novembre 1955.

[25] Lettre de Colbert de Beaulieu à Demésy, 1^{er} octobre 1962.

Telle une sentence, Colbert de Beaulieu écrit dans une autre lettre :

« *Il nous faudrait d'abord des latinistes* » est une formule à enrichir par « *et les travaux patients et prolongés des archéologues sur le terrain.*^[26] »

Cela impliquait de prospecter, d'être informé des nouvelles découvertes et d'obtenir, le plus souvent possible, un moulage, un dessin, une photographie et quelquefois les monnaies elles-mêmes. Plusieurs lettres témoignent de la mise en place d'un réseau personnel pour assurer ce service, qu'on appellerait aujourd'hui de « veille scientifique » où la correspondance est utilisée comme un outil de collecte d'informations. La notoriété et les relations de Colbert de Beaulieu s'avèrent bien utiles pour créer et entretenir un réseau très étendu sur le plan géographique (Fig. 4).



Fig. 4 – Un réseau « d'hommes de terrain » dans la correspondance d'avant 1973
(☐ = correspondant de J.-B. Colbert de Beaulieu)

Une lettre de 1972 abonde en ce sens. Louis Chabot s'adresse à Colbert de Beaulieu :

« *J'espère que ces modestes documents seront de quelque intérêt pour votre étude en cours et continuerai à vous signaler toutes les monnaies étrangères aux frappes de Marseille que nous pourrions découvrir lors de nos travaux ou de nos prospections de surface.*^[27] »

[26] Lettre de Colbert de Beaulieu à Charra, 26 mars 1984.

[27] Lettre de Chabot à Colbert de Beaulieu, 3 octobre 1972.

C'est un semblable réseau qui se met également en place en Auvergne grâce à la médiation de Jean Charra :

« Notre ami Jean-Claude Richard m'a fait parvenir les tirés à part que vous avez eu l'extrême amabilité de lui remettre à l'intention des groupes numismatiques, et collectionneurs de la région [...] Je vais tâcher de savoir ce qui existe dans les collections de la région (ce n'est pas toujours facile !), en communiquant vos articles aux uns et aux autres, et ne manquerai pas de vous tenir au courant.^[28] »

En filigrane de cette communauté épistolaire, apparaissent les champs historiographiques que laboure Colbert de Beaulieu. C'est un historien aux larges horizons, qui se pose en relais entre le monde de la science académique et celui du terrain, un axe qui allait se révéler essentiel pour renouveler et décloisonner la numismatique de la Gaule. La mobilisation d'un riche réseau le place à l'évidence au cœur d'une vaste communauté scientifique fondée sur des relations étroites qu'il cultive très activement^[29], ce qui inscrit de fait l'œuvre finale dans une perspective de production collective des savoirs. Une lettre révèle bien d'ailleurs l'état d'esprit dans lequel Colbert de Beaulieu travaillait. Il s'adresse à son ami Jean Bayet : « quand j'aborde un sujet, je ne m'en attribue jamais le monopole. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice avec la même efficacité.^[30] » Si l'on devait filer la métaphore, la correspondance de Colbert de Beaulieu serait en quelque sorte un « banquet » éclaté^[31], avec ce que cela implique en termes de civilité et de sociabilité savante.

La réception du *Traité* à travers le prisme des lettres et des comptes rendus

À sa livraison, le *Traité* suscita des réactions. Les lettres qui en découlent ont été retrouvées et utilisées comme une sorte de témoignage sur la publication et sur l'accueil du public et de la critique. On y salue en particulier une entreprise ambitieuse, qui impressionne ceux qui en découvrent la teneur : ainsi, Karel Castelin est admiratif devant ce « chef d'œuvre méthodologique^[32] », pour le Baron Louis Chaurand, le *Traité* « présente le plus

[28] Lettre de Charra à Colbert de Beaulieu, 5 mai 1975.

[29] Dans le même sens, l'étude serrée de la correspondance savante de Joseph Déchelette a permis à S. Péré-Noguès de mettre en évidence l'ampleur du réseau personnel que celui-ci a établi en France et à l'étranger. Le lecteur tirera grand profit de cette étude : Péré-Noguès 2014, p. 211-241. Cf. également Bonnet 2007.

[30] Lettre de Colbert de Beaulieu à Bayet, sans date (courant des années 1960).

[31] Métaphore empruntée à Bonnet & Krings 2008, p. 309 dans leur étude sur la correspondance de Franz Cumont.

[32] Lettre de Castelin à Colbert de Beaulieu, 25 octobre 1973.

vif et le plus grand intérêt^[33] », Monique Mainjonet fait part de son « admiration^[34] », l'« œuvre est magistrale^[35] » pour Leandre Villaronga, et pour Pierre Lévêque elle « va permettre à des jeunes chercheurs de continuer dans la voie où vous avez été l'initiateur, le seul initiateur^[36] », tandis que Louis Chabot inscrit l'ouvrage dans une perspective de production collective que « tout le monde attendait de vous^[37] ». Georges Le Rider lance même :

« Il est très important que la numismatique celtique ait reçu pour la première fois un traitement scientifique dans son ensemble. Vous avez fait une œuvre de la plus grande utilité, car désormais les amateurs n'auront plus d'excuse et devraient disparaître pour la plupart.^[38] »

C'est un véritable engouement qui s'affiche ici, ce qui montre que le *Traité* a rencontré beaucoup de succès, contribuant à asseoir un peu plus une renommée scientifique qui dépassait les frontières françaises. Ainsi, Eugen Chirilă, conservateur au Cabinet numismatique de l'Institut d'histoire et d'archéologie de Cluj (Roumanie), sollicite Colbert de Beaulieu pour recevoir un exemplaire du *Traité* contre publications^[39]. Pour Karel Castelin, numismate pragois : « Vous savez bien, cher Docteur, comment vos travaux et vos magnifiques résultats sont admirés, comme toute votre œuvre est connue dans l'Europe celtique^[40] [...]. » Renommée qui lui vaudra d'ailleurs d'être qualifié de « père de la numismatique celtique^[41] » par Günther Grasmann de la *Deutsch-Französische Gesellschaft Würzburg*.

Pour autant que nous le percevons, le débat critique autour du *Traité* n'est pas le ton le plus goûté dans la correspondance. Cela dit, il ne faut pas s'illusionner : les lettres sont majoritairement envoyées rapidement après la publication (2 à 3 mois en moyenne) ; en somme, avant que les collègues aient lu l'ouvrage ou sur la base d'une prise de connaissance rapide et superficielle. Le cas de Louis Chabot est d'ailleurs amusant puisqu'il félicite Colbert de Beaulieu avant d'avoir pris connaissance de l'ouvrage : « je vous félicite donc pour avoir entrepris un travail aussi nécessaire aux numismates que nécessaire aux archéologues et brûle d'impatience de le lire^[42] ». Toutefois, on peut se demander si les 25 années de recherche qui séparent le premier article de Colbert de Beaulieu du *Traité* n'ont pas, dans une

[33] Lettre de Chaurand à Colbert de Beaulieu, 5 mars 1974.

[34] Lettre de Mainjonet à Colbert de Beaulieu, 20 novembre 1973.

[35] Lettre de Villaronga à Colbert de Beaulieu, 3 décembre 1973.

[36] Lettre de Lévêque à Colbert de Beaulieu, 13 novembre 1976.

[37] Lettre de Chabot à Colbert de Beaulieu, 23 août 1973.

[38] Lettre de Le Rider à Colbert de Beaulieu, 27 novembre 1973.

[39] Lettre de Chirilă à Colbert de Beaulieu, 15 juin 1974.

[40] Lettre de Castelin à Colbert de Beaulieu, 12 décembre 1973.

[41] Lettre de Grasmann à Colbert de Beaulieu, 24 juin 1980.

[42] Lettre de Chabot à Colbert de Beaulieu, 23 août 1973.

certaine mesure, contribué à stériliser les débats épistolaires sur le fond. Cette observation est loin de tout expliquer. Une question reste en effet posée, celle de la posture de l'épistolier. Dans nos relations sociales, l'honnêteté est une valeur éminemment conversationnelle. Il s'agit de savoir parler à l'autre un langage qu'il lui est agréable d'entendre. Le savoir correspondre est un savoir plaire, et le savoir plaire est un savoir-vivre. L'utilisation des termes « encyclopédie », « manuel », « œuvre magistrale » ou encore la référence à une large enquête montre que la qualification d'« érudition » est celle qui s'impose dans la correspondance. Bref, les lettres cherchent à inscrire dans leur discours la figure d'un actant concerné. Mais pas seulement. Ceux qui tiennent la plume sont aussi des proches de Colbert de Beaulieu. Ils appartiennent à l'arrière-plan du microcosme des familiers. La fréquence des échanges en témoigne : leur engagement épistolaire se situe dans la moyenne haute des correspondants assidus, qui, par dérivation, deviennent les insignes de l'appartenance à un groupe de correspondants qui se comprennent et qui s'apprécient. Dans ces conditions, l'échange de lettres prolongé s'inscrirait dans une « relation autonomisée^[43] », où le partage de valeurs serait une stratégie concertée de la demande de reconnaissance qui viserait à garantir la félicité de l'échange. Genèse et réception du *Traité* constitueraient, en quelque sorte, un diptyque, ce qui expliquerait la célérité et la bienveillance des commentaires.

En définitive, dans les échanges épistolaires entre savants, l'accueil réservé au *Traité* est fondamentalement consensuel, dans les limites d'une communication codée avec ses règles de savoir-vivre, son arsenal de civilité et de connivence. Pour tout dire, cette correspondance ne révèle qu'une part de vérité sur l'accueil du public : une part de vérité, car elle ne mobilise pas de correspondant éloigné, non seulement de l'auteur, mais aussi du théâtre des opérations.

Les comptes rendus constituent le complément naturel de cette analyse^[44]. La pratique du compte rendu dans nos disciplines est en effet fondamentale, car elle donne souvent lieu à des réactions reflétant les enjeux réels d'une question scientifique, d'une théorie ou d'une découverte. Leur prise en compte paraît d'autant plus intéressante ici que Pierre Lévêque fait état dans une lettre à Colbert de Beaulieu de « réactions mitigées^[45] » de la part de la communauté savante. Que nous apprennent les huit recensions suscitées par le *Traité*^[46] ?

[43] Jaubert 2010, § 14.

[44] Il faudrait peut-être toute une étude à part des comptes rendus suscités par le *Traité*. Dans le cadre de cet article et par soucis de concision, nous réservons leur analyse détaillée pour un autre travail.

[45] Lettre de Lévêque à Colbert de Beaulieu, 11 février 1976.

[46] Giard 1974 ; Pastoureau 1974 ; Scheers 1974 ; Dupoux 1975 ; Février 1975 ; Harmand 1975 ; Pautasso 1978 ; Rivet 1978. On fera observer que le *Traité* n'a donné lieu à aucune recension dans la *Numismatic Chronicle*. Dans une lettre du 22 octobre 1973

Il convient tout d'abord de faire droit à une remarque préliminaire. Dès la lecture de la table des matières du *Traité*, Colbert de Beaulieu a adopté un plan fourni, pour ne pas dire complexe, qui présente certaines répétitions, entre les parties consacrées aux grands ensembles monétaires et à la circulation. Dans son avant-propos Colbert de Beaulieu défendait son option : « il était nécessaire de permettre au lecteur de prendre connaissance de chapitres fondamentaux aussi clairement que possible sans l'obliger à lire d'abord tout l'ouvrage ^[47] ». Restituer l'histoire monétaire de la Gaule passerait en somme par la voie de l'explication méthodique. Or, c'est précisément ce qui a gêné Jean-Baptiste Giard, dans un compte rendu confié à la *Revue Numismatique*, où il souligne la complexité de l'agencement du propos : « le plan de l'ouvrage déconcerte ; à vouloir être trop méthodique, l'auteur se perd dans un dédale de divisions et de subdivisions où l'on peine à le suivre ^[48] ». Porter un tel grief est tout bonnement abusif. Un *traité* désigne un ouvrage didactique, qui répond à une nécessaire exigence de composition : celle d'exposer et d'examiner, d'une manière qui se veut volontairement complète et exhaustive, tous les aspects d'un sujet. Par cela seul, Colbert de Beaulieu ne se trompe pas et, surtout, ne manque pas son but. Autre difficulté soulignée dans les comptes rendus : le recours à une terminologie propre inspire quelques hésitations. Toujours pour Jean-Baptiste Giard, elle nuirait à « la clarté de l'exposé » ; pour Jacques Dupoux le traité « n'est pas destiné aux néophytes ^[49] ». Dans son compte rendu paru dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, Jacques Harmand revient sur la question de l'hégémonie monétaire des Ambiani. Elle serait selon lui « équivoque, quant à ses liens de temps et de structures avec l'invasion belge ^[50] », mais ne prend pas la peine d'en discuter longuement.

Face à la tonalité d'ensemble des comptes rendus, ces quelques critiques paraissent néanmoins bien vénielles. En effet, les comptes rendus procèdent davantage d'un réel besoin d'information. Tous se retrouvent sur au moins un point : le *Traité* est un acquis significatif pour la science, une avancée historiographique incontestable. Par conséquent, il faut le faire savoir et faire savoir en quoi le *Traité* consiste. D'où la part souvent importante – comme dans les longues recensions de Paul-Albert Février, Simone Scheers ou encore Andrea Pautasso – faite à la description. On résume abondamment l'action du traité et on cite quelques phrases pour donner une idée des moments forts. Sous la plume originale de Paul-Albert Février, c'est un ouvrage qui « marque un moment dans la recherche historique : celui de la pleine

Colin Martin annonce qu'il livrera un compte rendu du *Traité* pour la *Revue suisse de Numismatique*. Le dépouillement de cette revue ne nous a pas permis de le retrouver. L'engagement ne fut probablement jamais tenu.

^[47] Colbert de Beaulieu 1973, p. 8.

^[48] Giard 1974, p. 178.

^[49] Dupoux 1975, p. 175.

^[50] Harmand 1975, p. 131.

maturité d'une technique rigoureuse qui se veut explication des relations et des structures, des évolutions et des différences, d'une vie encore mal connue^[51] ». Dans les divers registres métaphoriques destinés à sanctionner cet état de choses, le plus fréquent est celui de l'ombre et de la lumière : Colbert de Beaulieu donne un début d'ordre dans ce qui n'était, bien souvent, qu'un chaos, où le numismate celtisant, pour Lucien Rivet, « was himself working largely in the dark^[52] ». C'est ce que montre aussi la recension de Michel Pastoureau, lorsqu'il écrit : « Grâce à J.-B. Colbert de Beaulieu, la numismatique gauloise pourra désormais joindre à la séduction d'un art non-figuratif, qui a toujours attiré les curieux, la rigueur de ces méthodes et de ces résultats scientifiques auxquels, contrairement aux autres branches de la numismatique antique, elle semblait jusqu'à présent avoir du mal à parvenir^[53] ». Jacques Harmand lance même : « J.-B. Colbert de Beaulieu rend irréversible la révolution opérée par lui dans les enquêtes relatives aux Celtes^[54] ». *Fiat lux et lux fuit !* Les travaux de Colbert de Beaulieu sont un bouleversement, tel un pontif, il guide ses catéchumènes.

En définitive, on débat peu dans les comptes rendus. La seule critique sévère est celle de Jean-Baptiste Giard mais procède d'un jugement de goût. De toute évidence, Colbert de Beaulieu est l'auteur d'un ouvrage qui aura marqué sa génération et bien au-delà de la numismatique celtique^[55]. Un tel constat, faut-il le préciser, n'a rien de surprenant. Personne, il est vrai, n'était, à l'époque, en mesure de contester les compétences et l'autorité acquises par Colbert de Beaulieu après plus d'un demi-siècle de piétinement. Il faudra attendre le tournant des années 1970^[56], et en particulier les avancées significatives de l'archéologie, pour que les exégèses de Colbert de Beaulieu soient fortement contestées. Un des exemples les plus nets à ce sujet est la datation des potins, que Colbert de Beaulieu, même face aux évidences de terrain et surtout aux données contextuelles, ne s'est jamais résolu à corriger. Ainsi, pouvait-il écrire en 1983^[57], à la frontière de l'invective :

« *Quand nos prédécesseurs du siècle dernier ont attribué des monnaies aux Senones, c'est que, pour eux, les monnaies celtiques remontaient plusieurs siècles av. J.-C. Avec les fantaisistes de l'école anglaise et de « petits rigolos » qui les suivent, en France, on revient à cette aberration*

[51] Février 1975, p. 104.

[52] Rivet 1978, p. 193.

[53] Pastoureau 1974, p. 722.

[54] Harmand 1975, p. 130.

[55] L'identité des auteurs des comptes rendus est sur ce point tout à fait caractéristique. On rencontre trois historiens (Février, Harmand, Pastoureau), deux archéologues (Rivet, Dupoux) et trois numismates dont un spécialiste de numismatique romaine (Giard) et deux spécialistes de numismatique celtique (Pautasso, Scheers).

[56] Dès 1975, notamment, la thèse de l'hégémonie arverne fut relativisée par D. Nash (Nash 1975).

[57] Lettre de Colbert de Beaulieu à Chabot, 21 décembre 1983.

tion chronologique, qui veut que le bronze soit contemporain de l'or ! Cf. les travaux de Furger-Gunti en Suisse dans les sept dernières années, fidèlement admiré à la Bibliothèque nationale, au Musée de Saint-Germain et par un nombre grandissant d'archéologues, ravis de pouvoir vieillir leur site d'un siècle ! »

Conclusion

En s'aventurant dans la correspondance de Colbert de Beaulieu, nous plongeons dans l'atelier du savant. On prend conscience non seulement de l'homme, de ses convictions et de ses attentes qui le mèneront jusqu'au *Traité*, mais aussi du fait que pour comprendre le savant et ses écrits et leur réception, il faut comprendre son vécu à travers notamment le riche réseau de correspondants et d'émules qu'il constitua autour de lui. Dans les années 1970, le Colbert de Beaulieu du *Traité* est un chercheur en fin de carrière, qui se trouve en position de déléguer. Aussi y invite-t-il lui-même dans la dernière phrase de son traité : « D'autres désormais pourront mieux faire^[58] ». L'*opus magnum* touche la superficie scientifique et sociale du savant et n'est pas une fin. Les jalons méthodologiques qu'il a donnés à la discipline ont incontestablement enrichi la palette des numismates de nouvelles perspectives que d'autres ne cesseront de continuer à faire évoluer et à discuter.

Bibliographie

- Bémont 1987 = C. BÉMONT (éd.), *Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris.
- Blanchet 1905 = A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, Paris.
- Bonnet 2007 = C. BONNET, Un réseau européen : la correspondance de Franz Cumont, dans C. JACOB (éd.), *Lieux de savoir. I. Espaces et communautés*, Paris, p. 1072-1094.
- Bonnet & Krings 2008 = C. BONNET & V. KRINGS, Échos à la réception des *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra* dans la correspondance de Franz Cumont, dans C. BONNET & V. KRINGS (éds), *S'écrire et écrire sur l'Antiquité. L'apport des correspondances à l'histoire des travaux scientifiques*, Grenoble, p. 301-326.
- Colbert de Beaulieu 1948 = J.-B. Colbert de Beaulieu, La trouvaille de monnaies celtiques de Saint-Jacques-de-la-Lande, *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie* XCIV, p. 15-76, 3 pl.

^[58] Colbert de Beaulieu 1973, p. 368.

- Colbert de Beaulieu 1960 = J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Catalogue des collections archéologiques de Montbéliard. Les monnaies gauloises*, Paris (Annales Littéraires de l'Université de Besançon, vol. 34, Archéologie 10).
- Colbert de Beaulieu 1962 = J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Catalogue des monnaies gauloises du Jura*, Paris (Annales Littéraires de l'Université de Besançon, vol. 44, Archéologie 12).
- Colbert de Beaulieu 1973 = J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Traité de Numismatique Celtique. I. Méthodologie des Ensembles*, Paris.
- Demoule 2009 = J.-P. DEMOULE, Contribuer à l'histoire de la discipline archéologique en France, dans J.-P. DEMOULE & C. LANDES (dir.), *La fabrique de l'archéologie en France*, Paris, p. 9-15.
- Dupoux 1975 = J. DUPOUX, [compte rendu] *Revue archéologique du Centre de la France*, 14 (1-2), p. 175-176.
- Février 1975 = P.-A. FÉVRIER, [compte rendu] *Bibliothèque de l'école des chartes* 133 (1), p. 100-104.
- Giard 1974 = J.-B. GIARD, [compte rendu] *Revue Numismatique*, VI, XVI, p. 178.
- Goudineau 1990 = C. GOUDINEAU, L'archéologie : bénévolat et professionnalisme, dans J.-P. MOHEN, J. BRIARD & M. COLARDELLE (dir.), *Archéologie de la France*, Paris, p. 83-85.
- Harmand 1975 = J. HARMAND, [compte rendu] *Revue belge de philologie et d'histoire* 53 (1), p. 130-131.
- Jacob 2008 = C. JACOB, Le miroir des correspondances, dans C. BONNET & V. KRINGS (éds), *S'écrire et écrire sur l'Antiquité. L'apport des correspondances à l'histoire des travaux scientifiques*, Grenoble, p. 7-17.
- Jaubert 2010 = A. JAUBERT, La correspondance comme genre éthique, *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 5, @ : <http://aad.revues.org/985> – date de consultation : 2 octobre 2015.
- Lévi-Strauss 1958 = C. LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Paris.
- Nash 1975 = D. NASH, The chronology of Celtic coinage in Gaul: the Arvernian 'hegemony' reconsidered, *Numismatic Chronicle*, 15, p. 204-218, pl. 20.
- Pastoureau 1974 = M. PASTOUREAU, [compte rendu] *Bulletin des Bibliothèques de France*, 19 (9-10), p. 721-722.
- Pautasso 1978 = A. PAUTASSO, [compte rendu] *Rivista Italiana di Numismatica*, 80, p. 274-278.
- Payen 2008 = P. PAYEN, L'Histoire de l'Hellénisme de Johann Gustav Droysen à travers sa correspondance : entre science et prussianisme, dans C. BONNET & V. KRINGS (éds), *S'écrire et écrire sur l'Antiquité. L'apport des correspondances à l'histoire des travaux scientifiques*, Grenoble, p. 139-153.
- Péré-Noguès 2014 = S. PÉRÉ-NOGUÈS, Les réseaux en France et en Europe, dans S. PÉRÉ-NOGUÈS (dir.), *Joseph Déchelette, un précurseur de l'archéologie européenne*, Arles, p. 211-241.
- Rivet 1978 = L. RIVET, [compte rendu] *The classical review* XXVIII (1), p. 193-194.
- Scheers 1974 = S. SCHEERS, [compte rendu] *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain*, 7, p. 215-217.
- Traité* = J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Traité de Numismatique Celtique. I. Méthodologie des Ensembles*, Paris, 1973.

